

COMPÉTITIONS FÉMININES DÉVELOPPEMENT À X

LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE DE RUGBY

SAISON 2021-2022

Les compétitions féminines de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby sont gérées par la Maison Ovale de Territoire d'Agen

Numéro de téléphone : 05.53.96.42.48

E-mail : femines@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

a. PHASES QUALIFICATIVES CHAMPIONNAT À X :

Le championnat à X de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de rugby est organisé de la façon suivante :

- M18F : **6 poules** géographiques de 6 clubs et **1 poule** géographique de 7 clubs.
- Séniors : **4 poules** géographiques de 6 clubs et **3 poules** géographiques de 7 clubs.

Les rencontres se dérouleront en match sec en format aller-retour.

La phase qualificative comportera 10 journées (poule de 6 clubs) et 14 journées (poule de 7 clubs). À l'issue de cette phase, un classement sera établi afin d'organiser les phases finales de niveau.

Poule de 6 clubs en M18F et Séniors.

Les journées de la phase qualificatives sont fixées :

- Aller 1 : le week-end du 16-17 Octobre 2021
- Aller 2 : le week-end du 20-21 Novembre 2021
- Aller 3 : le week-end du 27-28 Novembre 2021
- Aller 4 : le week-end du 11-12 Décembre 2021
- Aller 5 : le week-end du 15-16 Janvier 2022
- Retour 1 : le week-end du 29-30 Janvier 2022
- Retour 2 : le week-end du 5-6 Février 2022
- Retour 3 : le week-end du 5-6 mars 2022
- Retour 4 : le week-end du 12-13 Mars 2022
- Retour 5 : le week-end du 2-3 Avril 2022

Poule de 7 clubs en M18F et Séniors.

Les journées de la phase qualificatives sont fixées :

- Aller 1 : le week-end du 9-10 Octobre 2021
- Aller 2 : le week-end du 16-17 Octobre 2021
- Aller 3 : le week-end du 20-21 Novembre 2021
- Aller 4 : le week-end du 27-28 Novembre 2021
- Aller 5 : le week-end du 11-12 Décembre 2021

- Aller 6 : le week-end du 8-9 Janvier 2022
- Aller 7 : le week-end du 15-16 Janvier 2022
- Retour 1 : le week-end du 29-30 Janvier 2022
- Retour 2 : le week-end du 5-6 Février 2022
- Retour 3 : le week-end du 5-6 mars 2022
- Retour 4 : le week-end du 12-13 Mars 2022
- Retour 5 : le week-end du 26-27 mars 2022
- Retour 6 : le week-end du 2-3 Avril 2022
- Retour 7 : le week-end du 9-10 Avril 2022

Les journées de repli sont identifiées aux dates suivantes :

- Repli 1 : le week-end du 23-24 Octobre 2021
- Repli 2 : le week-end du 4-5 Décembre 2021
- Repli 3 : le week-end du 22-23 Janvier 2022
- Repli 4 : le week-end du 12-13 février 2022
- Repli 5 : le week-end du 19- 20 mars 2022

b. PHASES FINALES CHAMPIONNAT À X

Les phases finales commenceront en 8^{ème} de finale en opposition géographique.

En SENIORS , les phases finales seront organisées de la façon suivante :

- Les deux premiers de chaque poule et les 2 meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés en 8^{ème} de finale en niveau A => 16 clubs
- Les 5 autres clubs classés 3^{ème}, tous les clubs classés 4^{ième} et les 4 meilleurs 5^{ième} seront qualifiés en 8^{ème} de finale en niveau B => 16 clubs
- Les 3 autres clubs classés 5^{ème}, tous les clubs classés 6^{ème} et les deux clubs classés 7^{ème} seront qualifiés en 8^{ème} de finale en niveau C => **13 clubs.**

En M18F, les phases finales seront organisées de la façon suivante :

- Les deux premiers de chaque poule et les 2 meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés en 8^{ème} de finale en niveau A => 16 clubs
- Les 5 autres clubs classés 3^{ème}, tous les clubs classés 4^{ième} et les 4 meilleurs 5^{ième} seront qualifiés en 8^{ème} de finale en niveau B => 16 clubs
- Les 3 autres clubs classés 5^{ème}, tous les clubs classés 6^{ème} et éventuellement les clubs classés 7^{ième} seront qualifiés en 8^{ème} de finale Niveau C => 10 clubs

Les modalités d'organisation des phases finales seront précisées dans un avenant au règlement qui paraîtra en milieu de saison.

Les journées de phases finales sont fixées comme suit :

- 8^{ème} de finale : le week-end du 7-8 mai 2022
- ¼ de finale : le week-end du 14 et 15 Mai 2022
- ½ finale : le week-end du 28-29 mai 2022
- Finale : le week-end du 4-5 juin 2022

c. COMPÉTITIONS ET LIEUX DES RENCONTRES

La gestion des feuilles de match se fait sous forme dématérialisée. Cette feuille est aussi disponible sur FDM : fdm.ffr.fr

Tout incident grave (violence – blessures – comportement déplacé sur le banc de touche...) doit être absolument signalé dès le jour même à l'adresse mail suivante : discipline@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr.

Les feuilles de match sont à retourner à : feminines@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

d. HORAIRES DES RENCONTRES ET CHANGEMENTS DE DATE :

Par défaut, les horaires des rencontres sont définis à 15h.

Après accord entre les deux clubs, l'horaire de la rencontre peut être modifiée directement sur Ovale.

Pour la catégorie M18F, les rencontres auront lieu le samedi tandis que pour la catégorie « Sénior », elles auront lieu le dimanche.

Il n'y a pas de report possible sauf en cas d'arrêté municipal. En cas d'impossibilité d'accueillir la rencontre, vous informerez le secrétariat concerné (MOT d'AGEN). En premier lieu, lors de la phase aller les clubs pourront inverser les rencontres, la rencontre devra se dérouler sur le terrain de l'équipe adverse. Le cas échéant, la rencontre se déroulera sur une date de repli.

Sauf restriction de l'ARS (cas de COVID), toute rencontre est maintenue.

e. CALCUL DU NOMBRE DE POINTS « TERRAIN »

Selon les règlements généraux (article 343.2 et 341.1.1), les points seront attribués comme suit :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu ou effectif incomplet : 0 point
- Match perdu par disqualification ou forfait : -2 points (dans ce cas pour l'équipe non responsable + 4pts et 1 pt de bonus)
- Bonus offensif (3 essais d'écart entre les deux équipes) : 1 point
- Bonus défensif (7 ou moins de 7 points d'écart entre les deux équipes) : 1 point

En cas d'égalité : le classement se fera de façon hiérarchique selon les critères définis dans les règlements généraux (art 343-2).

f. L'ARBITRAGE :

L'arbitrage est confié à des arbitres désignés par le DDA du département qui accueille la rencontre.

En cas d'absence d'arbitre, l'arbitrage sera effectué par les entraîneurs des clubs en présence, inscrits sur la feuille de match en capacité d'arbitrer.

Le club accueillant une rencontre à X doit prendre contact avec l'arbitre désigné sur la rencontre dans la semaine précédant le match.

En cas de forfait, l'équipe accueillant la rencontre doit prévenir l'officiel de match sus désigné.

g. RÈGLES DU JEU :

JEU À X

Ballon type Taille 4 pour la catégorie cadette. Ballon Taille 5 pour la catégorie sénior.

Effectif minimum : 10 joueuses – Effectif maximal : 10 joueuses + 5 remplaçantes.

CAS PARTICULIER : une équipe est en effectif incomplet lorsque le nombre de joueuses est inférieur à l'effectif minimum requis pour disputer la rencontre.

La rencontre se dispute à effectif réduit 8 contre 8 ou 9 contre 9. Aucune rencontre ne pourra se jouer à 6 contre 6 ou 7 contre 7. L'équipe en effectif incomplet aura match perdu. L'équipe à effectif complet gagne avec une victoire bonifiée.

Remarque :

- En début de rencontre, les matchs se jouent à équilibre numérique.
- Si une équipe se retrouve en effectif incomplet durant la rencontre (8 – 9 joueuses) en raison d'une blessée ou d'un carton, la rencontre se poursuit en déséquilibre numérique. Le résultat de la rencontre est le score acquis en fin de partie.

Touche à minimum à 2 joueurs – Lift autorisé.

En défense :

- Une opposante à la lanceuse dans les 5m et à 2m de tout joueuse
- Une relayeuse à 2m

Mêlée :

- Effectif incomplet à 8 joueuses sur le terrain : mêlée à 3 contre 3.
- Effectif à 9 et 10 joueuses sur le terrain : 5 contre 5.
- Mêlée non poussée et non contestée.
- Ainsi, les cartes de qualification des joueuses participant à ces mêlées simulées n'ont pas besoin d'être revêtues de l'aptitude « Autorisée 1^{ière} ligne ». Toutes les joueuses peuvent participer à la mêlée.
- Le demi de mêlée choisit son côté d'introduction et le conserve pendant toute la partie. Il ne suit pas la progression du ballon.
- En mêlée défensive : le demi de mêlée peut se mettre à côté de l'autre demi de mêlée, derrière sa mêlée ou à 5m.
- Sur une pénalité, on peut demander une mêlée avec une introduction pour son équipe.
- La mêlée ordonnée prend fin lorsque le ballon est joué par le demi de mêlée. Par conséquent, les secondes lignes ne peuvent se détacher et partir avec le ballon.

Remplacements illimités.

Les transformations sont réalisées directement à la suite de l'essai en face du point de marque en Tee ou en drop (maximum 45 secondes pour transformer).

Coup de renvoi : Après l'obtention de points, l'équipe qui **vient de marquer les points effectue le renvoi** par un drop au centre ou en arrière de la ligne médiane (règles de world Rugby à X)

Durée du match : La durée de chaque rencontre est de **4x10mn** avec 2' entre chaque quart-temps.

Changement de côté : à chaque quart-temps.

Pénalités : Les pénalités ne peuvent pas être tentées. Ceci pour amener plus de jeu et éviter les pertes de temps durant la rencontre. Trois possibilités pour jouer les pénalités.

- Elles peuvent être jouées à la main
- On peut demander la mêlée
- On peut prendre une pénal Touche.

Terrain : Terrain avec dimensions normales

Placage : La limite maximale du placage est la taille. Le placage à deux en simultané est interdit.

Carton jaune et carton blanc : Durée 2 minutes.

Carton rouge : Exclusion définitive. Fin du match en cours avec une joueuse en moins.

h. RASSEMBLEMENT et DOUBLE LICENCE :

Afin que toutes les joueuses puissent jouer, les rassemblements seront autorisés y compris lorsqu'un club sera déjà adhérent d'un rassemblement, et si les équipes sont engagées dans la même compétition.

Le nombre de joueuses en double licence sur la feuille de match est limité à 5 joueuses.

i. ENCADREMENT SUR LE BANC DE TOUCHE

L'encadrement minimum comprend obligatoirement un éducateur diplômé d'un BF de la catégorie (ou en cours de formation) et d'un soigneur (Titre III des règlements généraux – article 351) avec une carte de qualification SOI.

Le non-respect des obligations relatives à l'encadrement présent sur le banc de touche sera sanctionné après un premier avertissement, d'une amende 770 euros (Titre V – Article 511)

j. FORFAIT SIMPLE – FORFAIT GÉNÉRAL

En application des règlements généraux. La commission des épreuves féminines notifiera la sanction, le club pourra contester devant la commission des litiges.

k. ENGAGEMENT D'UNE ÉQUIPE

Frais d'engagement : D'après le règlement financier de la LRNAR, les frais d'engagement pour les équipes cadettes et séniors à X sont de **50 euros/équipe engagée**.

Un club ou un rassemblement pourra engager deux équipes dans une même catégorie à la seule condition qu'il présente au minimum 28 licenciées féminines sur Ovale.

I. LES FRAIS D'ARBITRAGE

Les dispositions sont fixées par le règlement financier de la LRNAR. Le forfait sera de **150 euros/arbitre**. Cette somme est prélevée sur le compte club.

m. QUALIFICATIONS - Phases qualificatives et phases finales du championnat à X Développement LRNAR

Cas des clubs ayant 2 équipes M18F (une à XV et une à X) :

En M18F, les joueuses inscrites sur la liste Premium ne pourront pas participer au championnat à X Développement de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby. La liste Premium concerne les filles M18F qui auront participé au stage de Ligue M18F en Janvier 2022.

Par ailleurs, les joueuses ayant participé à plus de 5 rencontres dans le championnat fédéral (hors phase de brassage) à XV (Niveau 1 et Niveau 2 - M18F) ne pourront pas participer au championnat à X développement de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.

Cas des clubs ayant 2 équipes Séniors (une à XV et une à X) :

En Seniors, les joueuses ayant participé à plus de 8 rencontres dans un championnat fédéral à XV (Élite 1 et 2 – Fédérale 1 et 2) ne pourront plus participer au championnat à X développement de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.

Si une équipe fait jouer une joueuse ayant dépassé le nombre de rencontres précisé ci-dessus ou appartenant à la liste Premium dans un championnat fédéral, l'équipe sera disqualifiée.

n. COMMUNICATION :

La LRNAR met à jour toutes les informations concernant les compétitions sur le site internet : <https://liguenouvelleaquitaine-ffr.fr/>

Ces informations, ainsi que celles diffusées par le mail : feminines@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr sont considérées comme officielles.

POUR TOUT POINT NON ÉVOQUÉ DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT, IL SERA FAIT APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FFR